



BESSINES INFOS

Informer, Échanger, Partager ...
... Pour Bien Vivre Ensemble

* BELLES FÊTES *
* DE FIN D'ANNÉE *

L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

Des travaux de voiries en cours ou programmés avant la fin de l'année

Les travaux de réfection d'une partie de la rue du Breuil Marais sont en cours depuis un mois et nous vous en rendons compte page 5.

Début décembre, le chemin d'accès à l'école à partir de la rue du Bourg sera réaménagé pour mettre fin au ravinement par les eaux pluviales.

La première semaine de décembre, en réponse aux demandes réitérées de nombreux automobilistes bessinois et de la société de bus TRANSDEV (mandatée par NIORT AGGLO), débutera le retrait des chicanes de la rue des petits près et l'installation d'un coussin lyonnais pour obliger les voitures à ralentir et à respecter la limitation de vitesse à 30 Km/h. Cet aménagement sécuritaire bénéficiera d'une subvention du Département sur l'enveloppe « amendes de police ».

Fermeture définitive de la déchèterie

NIORT AGGLO m'a informé officiellement le lundi 25 novembre de la fermeture définitive de la déchèterie le 20 décembre 2024 et a adressé, 2 jours plus tard, ce même courrier à l'ensemble des titulaires de la carte de déchèterie.

L'agglomération a la compétence de la gestion des déchets et perçoit pour cette mission la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (taux 10,20% pour Niort et 12,82% pour Bessines). Notre commune n'a aucune prérogative dans ce domaine.

Il est vrai que les coûts de traitement des déchets connaissent une croissance exponentielle et je ne conteste pas la nécessité d'une maîtrise de ces coûts. Mais, la Municipalité condamne la fermeture autoritaire et non concertée de la déchèterie de Bessines, justifiée par des arguments fallacieux (fréquentation en baisse ? emplacement en zone inondable et naturelle protégée (c'est pas nouveau !!), impossibilité de mise aux normes pour répondre aux besoins actuels (mais l'agglomération dispose d'un terrain sur notre commune pour un transfert promis de longue date).

Alors, la décision de fermeture de la déchèterie de Bessines par NIORT AGGLO s'appliquera le 20 décembre prochain, sans information préalable suffisante et sans recherche de solution concertée avec la Municipalité au préjudice des habitants sans moyens de transport pour aller à la déchèterie la plus proche qui « offre un service de qualité » à moins de 15 mn en voiture !!

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je me réjouis de vous retrouver à notre cérémonie des vœux.

Christophe GUINOT
Maire de Bessines

2025

Cérémonie des Vœux du Maire

Le Maire, Christophe GUINOT, convie toutes les Bessinoises et tous les Bessinois à la cérémonie des vœux qui aura lieu

**le vendredi 17 Janvier 2025,
à partir de 19h à la salle de la Grange.**

Ce sera l'occasion pour l'équipe municipale de revenir sur toutes les actions réalisées en 2024, avant de partager un verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année.



Vie Municipale

Décisions du Conseil Municipal du 26 novembre 2024

- 1- Convention de Mise à disposition de la salle de Noisy à l'association Les P'tits Loups Verts
- 2- Avenant 1 à la convention du schéma cyclable – Opération Magné/Bessines/Niort
- 3- Dénomination d'une impasse communale
- 4- Marché Public de la Maîtrise d'œuvre pour les réparations d'un ouvrage d'art
- 5- Acquisition de la parcelle cadastrée section AH 422
- 6- Attribution de subventions
- 7- Adhésion au système de certification forestière PEFC
- 8- Nomination d'un élu référent au CNAS
- 9- Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défenses
- 10- Nomination des membres des commissions communales
- 11- Vente de bois communal non livré
- 12- Ouvertures Dominicales pour 2025

Compte rendu complet consultable en mairie ou sur www.mairie-bessines.fr

Résultat de la procédure de réexamen de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, sur la commune de Bessines, suite au tremblement de terre du 16 juin 2023.

L'arrêté du 25 septembre 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite au séisme du 16 juin 2023 a été publié au journal officiel du 6 novembre 2024.

Il résulte de cet arrêté que la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle la commune de Bessines a fait l'objet d'une procédure de réexamen mais est, au final, rejetée aux motifs suivants : Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale :

- sa magnitude est supérieure à 5,
- mais son intensité macro-sismique est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.

Les pièces complémentaires transmises par la commune dans le cadre de la procédure de réexamen ne mettent pas en évidence l'intensité anormale du séisme sur son territoire.

Ce rejet, avec les mêmes motifs, concerne également les autres communes de l'agglomération qui avaient demandé un réexamen de leur situation.

Dispositif Participation citoyenne

Compte rendu de la réunion des volontaires référents

Le mardi 12 novembre 2024, les volontaires référents du dispositif Participation Citoyenne se sont retrouvés autour du Capitaine Éric Béranger, commandant la communauté des brigades de Frontenay Rohan Rohan.

La Municipalité remercie les 15 volontaires qui deviendront Référents après la signature du protocole officialisant la mise en place du dispositif sur notre commune entre le Maire, Madame la Préfète et le Colonel de la Gendarmerie des Deux-Sèvres.

Le capitaine a constaté que le nombre de référents ainsi que sa répartition sur le territoire de la commune permettra de rendre le dispositif efficace.

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery


Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Notre commune s'équipe du dispositif Panneau Pocket, application dédiée aux collectivités pour informer et alerter les habitants de la commune !

Infos pratiques, travaux, agenda, alertes météo... : restez connecté aux actualités de Bessines !

Téléchargez l'application gratuite Panneau Pocket sur votre store mobile, et choisissez "Bessines - 79000" dans les favoris! Vous serez informé à chaque nouvelle actualité !



Vie Associative

Soirée Palet du Tennis Club de Bessines !

Encore une réussite pour cette soirée palet placée sous le signe de la convivialité, mais avec un peu de compétition quand même !

Bravo aux vainqueurs Guillaume et Pierre, licenciés au TCB !

Merci aux partenaires du tournoi : Look Hair, Tennis Passion 79, Petits poids et kilogramme, la Cervoiserie, Plaisirs fermier, Midfielder, Groupama



crédit photos : TCB Bessines



Bourse aux jouets

Dimanche 17 Novembre à eu lieu à la salle de la Grange la traditionnelle bourse aux jouets organisée par l'APE. Une bonne occasion pour les acheteurs de faire plaisir à moindre coût et pour les vendeurs de faire de la place avant l'arrivée du père Noël !

Un camion Emmaüs était également présent pour récupérer les invendus en fin de journée.



Association des Anciens Combattants

C'est sous un soleil radieux que les anciens combattants de Bessines, les Bessinois et les élus du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes se sont retrouvés devant le monument aux morts du cimetière de Bessines, pour commémorer le souvenir de nos anciens qui ont combattu pour notre liberté. Deux gerbes ont été déposées par l'association et par la municipalité. La cérémonie a été dirigée par André Blanchet.



En marge de la cérémonie, médaille de porte-drapeau a été remis par Lucien Berry, président de l'association, à Alain Brémand, qui fêtait sa 6ème année en tant que 2ème porte-drapeau.

Manifestations du Comité des Fêtes de Bessines en 2025

Vendredi 10 janvier : Assemblée Générale au Gros Buisson

Samedi 12 avril : Soirée Cabaret "Le Temps des Copains", salle de la Grange à partir de 20h (12€/pers, 8€ moins de 12 ans)

Dimanche 18 mai : Fête de l'Angélique, parc de Noisy

Vendredi 20 juin : Fête de la musique, parc de Noisy

Dimanche 13 juillet : Fête Nationale, complexe du Gros Buisson (co-organisation avec la Municipalité)

Vendredi 1er août : Soirée Musicale au bord de l'eau, parc de Noisy

Dimanche 14 septembre matin : Marché de producteurs locaux, parc de Noisy

Vous souhaitez venir nous aider dans l'organisation de ces événements et devenir bénévole pour le Comité des Fêtes ?

Envoyez-nous un mail à

comitedesfetesbessines@gmail.com

et nous vous donnerons toutes les informations nécessaires pour rejoindre notre groupe dynamique et motivé pour animer notre commune !





Jumelage Bessines - Airães



JUMELAGE - GEMINAÇÃO
24 SEPTEMBRE SETEMBRO 2023
BESSINES Airães
COMITÉ DES ASSOCIÉS DU MAIRIE Com Movimento

Il y a un peu plus d'un an, lors d'un voyage protocolaire au Portugal dans le cadre de la signature du jumelage avec la ville d'Airães, une délégation Bessinoise emmenée par notre Maire, avait pu découvrir cette localité attachante grâce à l'accueil de ses habitants. Un village ancré dans la pure tradition Portugaise, que nous avons décidé de vous présenter.



Airães est une paroisse de la municipalité de Felgueiras, située dans le district de Porto, au nord du Portugal.

Voici quelques informations sur cette petite localité :

AIRÃES est située dans la sous-région de Tâmega et Sousa, dans le district de Porto. La paroisse couvre une superficie d'environ 4,01 km2 et compte environ 2 490 habitants, ce qui en fait une communauté relativement petite mais très dynamique.

Le cœur du village compte la Mairie, l'école primaire, le collège et le lycée ainsi que l'église. Et non loin se trouve la maison de retraite.



Parmi les monuments notables, l'Église Santa Maria de Airães construite fin XIIIème, début XIVème siècle, laisse entrevoir les différentes époques de l'histoire. Du Paléo-christianisme à l'époque Moderne, elle est cependant principalement d'architecture Romaine.

Sa belle place la met en exergue et chaque premier week-end de juin, un village médiéval fait le bonheur des grands et des petits qui festoient en habits d'époque.



La spécialité culinaire locale reste le "pão de ló". Ce gâteau traditionnel cuit dans des moules en terre au feu à bois, ravit les papilles et les yeux de ceux qui le dégustent. L'ingrédient principal étant l'œuf, c'est ce qui donne à son moelleux cette couleur jaune.



Airães, malgré l'évolution du temps, reste une paroisse très traditionnelle qui à dû et su s'adapter.

Aujourd'hui, c'est la culture du kiwi qui côtoie les vignes destinées à la production du "vinho verde". Ce vin "vert" comme le nomment les portugais, est un vin blanc qui peut être fruité avec un léger soupçon de bulles et qui accompagnent tous les plats de la gastronomie locale riche et populaire.

Assemblée Générale du Comité de Jumelage le mardi 17 décembre, à 18h30 à la Mairie.

La vannerie et la céramique se sont peu à peu évanouis, mais un art subsiste : celui de la broderie.

À Airães, "A Casa do Risco" (la maison du trait) reste un trésor culturel où les femmes confectionnent de beaux napperons, draps et nappes tous dessinés (d'où la notion trait) et brodés à la main. L'ouvrage est alors finalisé par des ourlets ajourés qui font la renommée de cet art ancestral transmis de mères en filles.



Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : communication@mairie-bessines.fr



Travaux

Les travaux de réfection de la rue du Breuil Marais sont en cours depuis fin octobre et se poursuivront jusqu'à mi janvier 2025 avec le revêtement des trottoirs.



Si le temps le permet, les travaux de voirie devraient être terminés avant Noël et permettre la réouverture de la circulation.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise STPM après une procédure d'appel d'offre pour un budget HT de 136 855 € financé par la commune sur ressources propres et par une subvention de NIORT AGGLO de 31 987 €.



À compter du
21 décembre 2024

FERMETURE DÉFINITIVE

**Déchetterie de
BESSINES**

niortagglo
Agglomération du Niortais



Afin d'améliorer son service de gestion des déchets, Niort Agglo vous informe d'une évolution concernant la déchetterie de Bessines.

En effet, la déchetterie de Bessines, en raison de sa petite taille et de son emplacement en zone inondable et naturelle protégée, ne peut être mise aux normes ni agrandie pour répondre aux besoins actuels.

Pour ces raisons, Niort Agglo a pris la décision unilatérale de la fermer à compter du samedi 21 décembre 2024 (dernier jour d'ouverture le vendredi 20).



L'agenda des manifestations



- Commémoration des hostilités de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, le **jeudi 5 Décembre à 10h30** au cimetière,
- Repas des aînés, le **samedi 7 décembre, à 12h**, à la salle de la Grange (inscriptions closes),
- Marché de Noël de l'APE, le **vendredi 13 décembre** à la salle de la Grange,
- Spectacle de Noël des enfants, le **vendredi 13 décembre** à la salle de la Grange,
- Plantation d'une haie, le **samedi 14 décembre**, rue de Plaisance à partir de 9h,
- Racontines, lecture d'albums et comptines, le **samedi 14 décembre à 10h30** à la Bibliothèque,
- Assemblée Générale du Comité de Jumelage Bessines-Airães, le **mardi 17 décembre à 18h30**, à la Mairie,
- Assemblée Générale du Comité des fêtes, le **vendredi 10 janvier à 19h** au Gros Buisson,
- Soirée des Vœux du Maire, le **vendredi 17 janvier à 19h** à la salle de la Grange,
- Concours de belote par le Club Détente et Loisirs, le **samedi 25 janvier** à la salle de La Grange.





Les actions du CCAS



Le CCAS a organisé le dimanche 13 octobre une marche dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein afin de récolter des fonds pour la recherche.

Le cancer du sein est, en effet, le cancer le plus répandu puisqu'il touche chaque année plus de 60 000 femmes en France.

La campagne OCTOBRE ROSE est aussi l'occasion de sensibiliser le public féminin au dépistage précoce.

Rassemblé(e)s devant la mairie à 10H, les participant(e)s ont répondu en nombre à l'invitation du CCAS. Après salutations et embrassades, les marcheuses et marcheurs se sont élancés sur le parcours de 5 km avec le dynamisme et la bonne humeur qui s'entendent à la réalisation d'une bonne action.

Arrivé(e)s sur le parking de la grange, les participant(e)s ont partagé le verre de l'amitié avant de se séparer heureux (ses) d'avoir contribué à hauteur de 455 euros au soutien de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer.



Pour la première fois, le CCAS a mis à l'honneur le Movember : Novembre Bleu, pour la lutte contre le cancer de la prostate.



Il s'est associé avec l'équipe de foot en salle de Bessines ASPTT afin de donner un match caritatif en l'honneur de l'APCLP (Association de Patients Porteurs d'un Cancer Localisé de la Prostate).

Le coup d'envoi a été donné par M. Foucher, membre de l'APCLP, pour présenter l'association et échanger avec ceux qui le souhaitent.

Cette manifestation a permis de récolter la somme de 200 euros au bénéfice de l'APCLP et a permis de participer au développement du dépistage de ce cancer asymptomatique, par une prise de sang réalisée à partir de 50 ans.



LE CANCER DE LA PROSTATE

Premier cancer chez l'homme en nombre de nouveaux cas chaque année



Les causes et facteurs de risque

- L'âge est le principal facteur, il est rare avant 50 ans
- Facteurs génétiques et héréditaires
- Facteurs ethniques et environnementaux

Les symptômes

Symptômes non spécifiques mais nécessitant d'en informer son médecin :

- Modifications des habitudes urinaires (douleurs, fréquence, difficultés à uriner...)
- Troubles sexuels

Le diagnostic



Comment ?

Diagnostic en 3 phases :

- 1 - Entretien médical
- 2 - Toucher rectal et dosage sanguin (PSA)
- 3 - Biopsie



Pour qui ?

Homme présentant des symptômes et au moins un facteur de risque

Les mesures de prévention

Avoir une bonne hygiène de vie



Alimentation équilibrée



Activité physique régulière



Suivi médical régulier



Vivre avec la maladie

- En cas d'absence de complications, le cancer est à faible risque évolutif La surveillance est suffisante
- Traitement curatif si retentissement sur la vie quotidienne ou l'espérance de vie
- Mise en place de soins de support

Le meilleur moyen de LUTTER CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE, c'est de le CONNAÎTRE !



Notre église Saint Caprais

Les églises édifiées avant 1905 appartiennent aux communes. La loi définit précisément le rôle du propriétaire et celui de l'affectataire (le curé). Les édifices sont affectés au culte d'une manière gratuite, permanente et perpétuelle et cette affectation ne peut cesser qu'en cas de désaffectation. La commune peut la demander si aucune célébration du culte n'y a été faite pendant six mois consécutifs. Il s'agit d'une mesure administrative prise par le préfet.



En tant que propriétaire, **la commune doit assurer l'entretien de l'ensemble des éléments assurant l'étanchéité à l'eau et à l'air**. Les édifices culturels sont considérés comme des établissements recevant du public, la commune est donc responsable de la sécurité des biens et des personnes dans l'édifice.

Notre église Saint Caprais est un monument historique classé et les travaux sont effectués avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Ainsi en est-il du remplacement du parquet du chœur et du remaniement de l'intégralité de la toiture. L'architecte a tenu à ce que la porte soit restaurée et non pas remplacée.

La consommation électrique a fait l'objet de négociations.

Ces dépenses sont prises en charge par la commune si elles sont justifiées par la conservation de l'édifice et des objets le garnissant ainsi que la sécurité des personnes. Pour pallier aux oublis, des minuteurs généreux ont été installés. Ils autorisent 3 heures de chauffage pour un office.

Notre église est attachante par sa simplicité et son atmosphère.

L'église Saint Caprais en dates :

- 988 : Première mention de l'église dans une charte
- XIe siècle : Construction de l'église actuelle
- XVIIe siècle : Reconstruction partielle après les destructions des guerres de Religion.
- 1982 : Dégradations importantes causées par les intempéries
- 1986 : Réouverture de l'église après restauration
- 2021 : Réfection du parquet du chœur de l'église
- 2021 : Remise en état de la porte d'entrée
- 2024 : Remaniement de la toiture

Du cultuel au culturel

Le 21 octobre dernier, la maison du département organisait un colloque sur ce sujet avec cette introduction :

« Les lieux culturels sont des lieux singuliers qui attirent et fascinent à la fois. Ce sont non seulement des lieux de découverte, de transmission du savoir architectural, culturel et religieux mais aussi des lieux d'accueil et de réconfort où il est possible de se reposer et de se ressourcer. **Passer la porte d'une église nous permet d'entrer dans un monde à part, unique.**

Or, aujourd'hui, pour des raisons multiples, l'accès à ce patrimoine est en majorité occasionnel. Comment les faire vivre demain ? »



Peut-elle concilier cultuel et culturel ?

L'inventeur des hommes verts nous invite à visiter son œuvre en cours :

« C'est l'église de mon village. Je ne suis pas croyant, mais j'ai toujours été touché par sa belle acoustique. » Fabrice Hyber a fait le tour du monde pour ses expositions mais à 62 ans, le plasticien garde de l'affection pour l'unique édifice religieux de sa commune d'enfance : Château-Guibert en Vendée.

À mi-chemin entre La Roche-sur-Yon et Luçon, Notre-Dame-de-la-Nativité est fermée au public depuis janvier 2018. En lien avec la municipalité, Fabrice Hyber veut la faire revivre : « Je vais y peindre des fresques, refaire des vitraux », annonce l'artiste. Qui projette déjà d'y programmer des concerts, des expositions...



Dans l'un de ses ateliers, le plasticien Fabrice Hyber travaille sur une maquette au 1/30e, s'inspirant des arbres et de la forêt.

Crédits photos : MÉLANIE BAHUON/NEUTRAL GREY POUR LA VIE





Infos diverses

Plantation de haies

Le samedi 14 décembre prochain, à partir de 9h et jusqu'à midi, la municipalité vous invite à venir planter une haie, sur le délaissé de la rue de Plaisance.



Si vous êtes disponible et intéressé, merci de vous inscrire à la mairie, par mail à mairie@mairie-bessines.fr ou par téléphone au 05.49.09.10.64

Il vous faudra vous munir d'une pelle, une bêche ou d'une fourche à foin. La municipalité offrira aux participants le pot de l'amitié en fin de matinée.

Les essences qui seront plantées : Aubépine, charme, cornouiller sanguin, érable champêtre et de Montpellier, fusain d'Europe, troène vulgaire et viorne lantane.

Offre de bois de chauffage

Ces dernières semaines, des frênes ont été élagués derrière l'ancien stade. Les branches qui restent au sol sont proposées aux Bessinois(es) qui sont intéressé(e)s par la récupération de ce bois de chauffage, au prix de 12 € le stère.

Les Bessinois(es) qui sont intéressé(e)s par la récupération de ce bois de chauffage doivent s'inscrire obligatoirement à la Mairie pour la signature d'une décharge de responsabilité.

Vous serez informés ultérieurement du lot attribué ainsi que de la période de débitage et d'enlèvement.

Conseil Municipal des Jeunes

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes ont eu lieu le jeudi 28 novembre, sur le temps scolaires. Tous les élèves, du CE2 au CM2 étaient appelés à venir à la Mairie pour passer par l'isoloir et déposer leur bulletin dans l'urne !

Voici la liste des 6 enfants élus :

CE2 :

- Lya ETIEN
- Marius PROU

CM1 :

- Aya NAMOUNE
- Louis JOUBERT

CM2 :

- Elyssa KHESSIBI
- Noa GUIGNARD



Chiens tenus en laisse

Afin d'assurer la sécurité de tous sur notre commune, les propriétaires de chiens sont priés de les tenir en laisse, et ce afin d'éviter les morsures sur les passants.

Certaines catégories de chiens (catégorie 1 et 2) nécessitent obligatoirement la mise d'une muselière en cas de sortie dans les lieux et espaces publics.

Si votre chien n'est pas catégorisé, mais qu'il lui arrive d'être agressif envers les promeneurs, vous avez la responsabilité d'y remédier, sous peine de sanctions (forfaitaires ou pénales).

POUR QUE
NOS TOUTOUS
*restent
tout doux*



Spectacle et marché de Noël

Le spectacle de Noël du Centre de Loisirs aura lieu le vendredi 13 décembre à partir de 17h30 à la salle de la Grange (réservé aux familles).



En parallèle, l'APE organise son traditionnel marché de Noël, ouvert à tous : commerçants locaux (miel, chocolat, produits vrac, bijoux), stand de couture (les petites mains de l'APE) et bien sûr la buvette!

Le Père Noël devrait également être de la partie!

Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : communication@mairie-bessines.fr

Publication

Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

Date de bouclage :

29 novembre 2024

Rédaction / conception :

Commission communication composée de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Gérard RENAUDET, Alain LUSSEAU, Patricia BIZARD et Bérenger BILLEROT

Édition : Novembre/Décembre 2024

Tirage : 900 exemplaires
Imprimerie Raynaud

